

Cote du document: EB 2014/112/R.15
Point de l'ordre du jour: 10 a)
Date: 6 août 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-deuxième réunion

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Conrad Lesa

Chargé des informations comptables et
financières
téléphone: +39 06 5459 2181
courriel: c.lesa@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent douzième session
Rome, 17-18 septembre 2014

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-deuxième réunion

1. Lors de sa cent trente-deuxième réunion, tenue le 3 juillet 2014, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté avec les modifications suivantes:
 - suppression du point concernant la communication orale sur les incidences financières de l'hébergement du Mécanisme mondial;
 - suppression du point sur le Rapport de situation sur l'élaboration d'un cadre général pour les emprunts du FIDA, qui sera examiné lors de la réunion informelle du Comité d'audit; et
 - adjonction d'un point, sous la rubrique "Questions diverses", sur l'audit des comptes du Mécanisme mondial pour 2013.
3. Les membres ont souhaité savoir pourquoi certains documents n'étaient fournis qu'en anglais. Il a été précisé que les documents fournis par le Commissaire aux comptes n'étaient pas traduits.

Procès-verbaux des réunions du Comité d'audit

4. La présidente du Comité a invité les membres à formuler des observations sur les procès-verbaux des cent trentième et cent trente et unième réunions du Comité d'audit, tenues respectivement le 24 et le 28 mars 2014.
5. Concernant le paragraphe 14 du procès-verbal de la cent trentième réunion, le Comité a accepté de reformuler la phrase concernant la note de crédit comme suit: "Le Comité est également informé que la proposition relative à une notation financière du FIDA devrait être examinée, à la lumière notamment des incidences financières."
6. En réponse à une demande, la direction a accepté de réexaminer le procès-verbal de la cent trente et unième réunion pour refléter les éclaircissements apportés par la direction concernant le montant des sorties de fonds à la ligne "Rentrées au titre des placements".
7. Le Comité a discuté d'une demande formulée par un membre, en vue d'autoriser l'accès aux comptes-rendus intégraux des délibérations du Comité d'audit de l'année précédente et en cours afin de faciliter la préparation des discussions aux réunions. Le Secrétaire du FIDA a informé le Comité que les procès-verbaux constituent les seuls comptes-rendus officiels des réunions du Comité et que les transcriptions intégrales étaient utilisées par le Secrétariat et les membres pour élaborer la version définitive des procès-verbaux. Sous réserve de l'approbation du Comité, certains comptes-rendus intégraux pourront être mis à disposition; cependant, le Secrétaire a rappelé la nature sensible de telles transcriptions ainsi que la nécessité de veiller à ce qu'elles ne soient pas divulguées au public afin de protéger l'intégrité et la transparence des débats. Le Comité a partagé cet avis et a accepté d'autoriser l'accès aux comptes-rendus intégraux, comme cela était demandé.

Rapport du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne et les méthodes comptables et mémorandum du Commissaire aux comptes sur la stratégie d'audit pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2014

8. Le Commissaire aux comptes, Deloitte, a présenté le rapport sur le contrôle interne et les méthodes comptables indiquant que les recommandations y figurant avaient été soulevées au cours de l'audit pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2013. Aucune recommandation n'a donné lieu à une réserve sur leur

opinion concernant les états financiers consolidés ni sur une déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

9. Suite à l'audit de 2013, une question de priorité moyenne avait été identifiée concernant les opérations manuelles relatives aux processus de préparation de l'information financière et des opérations de paie, avec une recommandation pour une automatisation des processus en vue de réduire au minimum les activités manuelles et d'atténuer les risques connexes. Les recommandations de l'année précédente relatives à l'intégration de PeopleSoft et du Système prêts et dons, aux activités de contrôle de la trésorerie et aux droits d'accès des employés pour les technologies de l'information (TI), ont été pleinement mises en œuvre. Deux recommandations relatives à la gestion du changement et à la sécurité des TI ont été partiellement mises en œuvre.
10. Lors de sa présentation du mémorandum sur la stratégie d'audit, l'associé d'audit a informé le Comité que le plan et la portée des activités étaient en grande partie identiques à ceux de l'année précédente, sauf pour quelques facteurs externes ayant affecté le FIDA, et qui avaient été pris en compte.
11. Les risques majeurs identifiés étaient similaires à ceux de l'année précédente, notamment le calcul de la juste valeur sur les prêts, l'évaluation des actifs financiers, la comptabilité relative au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), la comptabilisation des recettes et, dans le cadre de la procédure normale, le contournement des contrôles par la direction, en particulier pour ce qui est de l'appréciation ou de l'estimation.
12. La direction a confirmé les recommandations en indiquant que des mesures d'amélioration visant à donner suite à la recommandation avaient été planifiées et étaient en cours de mise en œuvre. En ce qui concerne les recommandations de 2012 présentées et partiellement mises en œuvre, la direction a confirmé que celles relatives à la gestion du changement seraient appliquées d'ici à la fin septembre 2014, tandis que celles relatives à la sécurité des TI nécessitent des ressources additionnelles et seront achevées en 2015.
13. Les membres ont souhaité savoir pourquoi certaines recommandations (comme pour l'automatisation des tâches afin de réduire au maximum les activités manuelles) étaient émises par le Commissaire aux comptes et non par les vérificateurs internes. Les membres ont demandé des détails concernant la chronologie et les dates d'achèvement prévues pour les projets d'automatisation des processus.
14. Le Commissaire aux comptes a expliqué que les difficultés qu'il rencontre dans l'exercice de sa tâche sont signalées à la direction dans le but d'apporter une valeur ajoutée. Le Directeur du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a donné au Comité l'assurance que les conclusions de leurs exercices d'audit étaient similaires et que ces observations figuraient dans les rapports d'audit interne.
15. La direction a informé le Comité que les projets d'automatisation des opérations de paie devraient être achevés début 2015. En ce qui concerne le processus de préparation des états financiers, la mise en œuvre de certaines mesures devrait commencer cette année, mais des solutions sont encore à l'étude. Les dates d'achèvement dépendront de la solution retenue.

16. **Le Comité a pris note du contenu des rapports.**

Rapports financiers normalisés

17. La direction a présenté le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de l'année, en soulignant que la valeur du portefeuille de placements avait augmenté de 53,1 millions d'USD entre fin 2013 et le 31 mars 2014. Les raisons principales ont été les rentrées nettes, les revenus des placements et les variations de change positives. Au cours de cette période, le portefeuille de placements a généré un revenu net positif de 19,8 millions d'USD, soit un taux de rendement net positif de 0,99%. Les quatre catégories d'actifs en gestion externe ont toutes obtenu des rendements positifs et tous les paramètres

de risques sont restés inférieurs aux niveaux budgétaires, comme prévu dans l'Exposé de la Politique de placement du FIDA.

18. La direction a poursuivi en commentant la performance depuis le premier trimestre, et a souligné la tendance positive constante observée en avril et en mai. Le Comité a été informé que la direction avait commencé la révision annuelle de l'Exposé de la Politique de placement. Le document sera soumis au Comité en novembre et au Conseil d'administration en décembre 2014.
19. Le Comité a été informé que le portefeuille de placements avait enregistré un rendement d'environ 1% à la fin du premier trimestre, et d'environ 2% à la fin du deuxième trimestre. Il est toutefois impossible d'en dégager des tendances par extrapolation dans la mesure où les conditions du marché sont susceptibles de s'améliorer ou de se détériorer.
20. Les membres ont demandé des précisions sur les points suivants: le rendement de 1% pour le premier trimestre peut-il être annualisé à 4% sur l'année entière; comment les profits latents se sont-ils concrétisés; quel est le pourcentage du produit total des placements lié aux obligations des marchés émergents; et la durée du portefeuille est-elle légèrement supérieure aux références par principe, ou s'agit-il d'une anomalie.
21. La direction a expliqué que, même si le rendement des placements s'est établi à 1% durant le premier trimestre, cela ne signifie pas automatiquement que, sur l'année entière, ce rendement s'établira vraisemblablement à 4%. Les marchés sont incertains et leur trajectoire n'est pas constante. Les profits latents sont liés aux pertes ou aux profits latents résultant des évaluations effectuées à la fin d'une période comptable. Une fois les placements sous-jacents réellement vendus, les profits ou les pertes latents deviennent réels. La direction a également expliqué que 42% du total du revenu des placements sont liés aux obligations des marchés émergents. En ce qui concerne les autres catégories d'actifs, les obligations multimarchés diversifiées à revenu fixe ont généré 23,6% du rendement total, et les obligations indexées sur l'inflation environ 22,4%, soit 46% à elles deux. La direction a également expliqué que les responsables pouvaient décider, dans le cadre de leur gestion active des ressources du FIDA, d'opter pour une période plus longue ou plus courte que la référence. Cette décision reflète les opinions des responsables; ils peuvent s'éloigner de la référence en respectant la marge de manoeuvre spécifiée dans les directives. Les directives ont fait l'objet d'un suivi actif.
22. **Le Comité a pris note du contenu du rapport.**

Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système prêts et dons

23. Le Comité a été informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Système prêts et dons et a rappelé que le nouveau système est entré en service à la mi-novembre 2013. Les huit derniers mois ont été consacrés à l'intégration du système au sein de l'organisation et à l'harmonisation des processus opérationnels. Quelques améliorations ont été identifiées et devaient être introduites dans le système. Sur le montant total de 15,76 millions d'USD alloué au projet de remplacement, 7,3 millions d'USD ont été dépensés à ce jour, et des dépenses supplémentaires pour les améliorations sont prévues à l'avenir; des estimations de coûts sont en cours de développement.
24. **Le Comité a pris note de la mise à jour sans autre commentaire.**

Questions diverses

Audit des bilans du Mécanisme mondial par Deloitte

25. La direction a présenté une demande au Comité afin qu'il envisage d'autoriser la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à engager Deloitte pour l'audit des documents comptables et des bilans du Mécanisme mondial, qui ont été remis à la Convention à la fin septembre 2013. La direction a expliqué que, en vertu d'une clause contractuelle, Deloitte n'était pas autorisé à

offrir tout service autre que l'audit des états financiers pour le FIDA et les entités hébergées.

26. Le Comité a accepté d'autoriser la Convention à engager Deloitte pour cet exercice, dont la portée reste à définir. Aucune autorisation supplémentaire du Comité n'est nécessaire à cet égard.